

Responsabilité civile approfondie (RESP701_DDC)



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours de responsabilité civile approfondie constitue un enseignement de spécialisation destiné aux étudiants de Master 1 Droit du dommage corporel. Cette formation avancée vise à consolider et approfondir les connaissances acquises en licence dans le domaine de la responsabilité civile, en se concentrant sur les problématiques contemporaines les plus complexes et les évolutions récentes de la matière.

Cette discipline revêt une importance particulière dans le contexte actuel de mutation du droit de la responsabilité. Elle interroge les fondements traditionnels de la responsabilité civile à l'aune des défis contemporains : déclin relatif de la faute, multiplication des régimes spéciaux, contestation de certains mécanismes classiques. Le cours adopte une approche critique et prospective, permettant aux étudiants de développer une expertise de haut niveau dans ce domaine en constante évolution.

L'approche pédagogique privilégie l'interactivité et la mise en situation pratique. Chaque thème débute par une évaluation diagnostique permettant d'identifier les acquis et les lacunes, puis se développe autour d'activités variées (commentaires de textes, analyses d'arrêts, critiques doctrinales, cas pratiques complexes) réalisées en classe. Cette méthodologie vise à développer l'autonomie intellectuelle et l'esprit critique indispensables aux futurs praticiens du droit du dommage corporel.

Objectifs

À l'issue de ce cours, les étudiants :

- Auront approfondi leur connaissance de la responsabilité civile en maîtrisant les points remarquables, qu'ils posent des problèmes persistants ou qu'ils aient été marqués par une évolution récente
- Seront capables de commenter avec aisance un arrêt ou un autre texte juridique sur la responsabilité civile, en développant une analyse critique de haut niveau
- Sauront résoudre des cas pratiques difficiles de responsabilité civile en mobilisant des raisonnements juridiques complexes
- Auront développé une vision prospective de l'évolution du droit de la responsabilité civile, notamment à travers l'étude du projet de réforme
- Maîtriseront les interactions entre responsabilité civile et droit du dommage corporel
- Auront renforcé leurs compétences d'expression orale et d'argumentation juridique
- Posséderont une expertise spécialisée dans les problématiques contemporaines de la responsabilité civile

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	15h
----	-----------------	-----

Pré-requis obligatoires

Maîtrise des fondamentaux de la responsabilité civile acquise en licence. Connaissance solide du droit des obligations, du droit des contrats et des mécanismes de base de la responsabilité extracontractuelle. Une familiarité avec la jurisprudence de référence en matière de responsabilité civile est indispensable.

Plan du cours

Les dynamiques contemporaines (4 séances de 1h30) :

1. La relativité du déclin de la faute
2. La multiplication et l'uniformisation de la responsabilité du fait d'autrui
3. La contestation de la responsabilité civile du fait des choses
4. L'éclatement des régimes spéciaux de responsabilité

Les difficultés persistantes (4 séances de 1h30) :

1. L'inexécution contractuelle et la responsabilité civile
2. Le lien de causalité et sa preuve
3. La faute de la victime
4. Les coresponsables (obligation et contribution à la dette)

Approfondissements et perspectives (2 séances de 1h30) :

1. Étude du projet de réforme
 2. Entraînement à l'oral
-

Bibliographie

Sera communiquée en début de semestre

Libellé court : RESP701_DDC

Nature : EC

Infos pratiques

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette